

Ce bulletin d'information s'inscrit dans le cadre de l'assistance météorologique aux incendies de forêt en zone méditerranéenne. Il est destiné aux services chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt. Les éléments présentés font exclusivement référence à des indices de sécheresse utilisés pour l'analyse du danger météorologique d'incendies, tels que indices de sécheresse IH et IS de la méthode IFM, et réserve en eau Thornthwaite. Des renseignements sur ces indices sont disponibles sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Ce bulletin d'information est également disponible sur le site Internet feux de forêt Sud-Est.

Fréquence : mensuel en avril et novembre, bimensuel de mai à octobre.

Pour toute information complémentaire, contacter Brigitte Cassin au 04 42 95 90 34 ou Eric Bertrand au 04 42 95 90 33 (Direction Interrégionale Sud-Est) ou par email à brigitte.cassin@meteo.fr. ou à eric.bertrand@meteo.fr.

Bilan de l'état de sécheresse feux de forêt au 1 er juin 2006 dans le Sud-Est de la France

1. Conditions hydrologiques du mois de mai 2006

Les pluies sont toujours insuffisantes en deuxième quinzaine de mai en toutes zones.

On ne relève pas de pluie significative sur les Pyrénées Orientales, le Languedoc, la Basse Vallée du Rhône, la Provence littorale et la Haute Provence depuis le 8 mai.

Episodes de pluie sur la quinzaine :

-le 16 mai des pluies en général faibles sur les Hautes Alpes mais modérées (11 à 13 mm) à Gap et Barcelonnette.

-les 22 et 23 mai des pluies faibles sur l'ouest et le nord de la région (2 à 10 mm). La Corse reçoit entre 2 et 9 mm le 23 mai.

-le 29 mai sur le sud ouest de l'Aude 2 à 9 mm (Belcaire : 9,2 mm)

-Le 31 mai les Alpes Maritimes reçoivent sur l'est du département 10 à 26 mm (max à Tourettes/Loup), sur l'ouest 4 à 10 mm dans l'intérieur mais moins de 3 mm sur les zones littorales. La Corse est aussi arrosée ce jour là, avec 20 à 30 mm en général en Haute Corse sauf Cap Corse (1,6 mm), le sud est moins arrosé 7 à 20 mm en montagne et 1 à 5 mm sur le littoral.

Sur le mois les cumuls de pluie représentent:

-moins de 5 mm sur la Camargue gardoise, le littoral ouest du 34, la région de Toulon et de Hyères dans le Var et l'extrême sud en Corse.

-moins de 10 mm sur le tout le littoral des Pyrénées jusqu'à Fréjus dans le Var. En Corse sur l'extrémité du Cap et les régions d'Ajaccio et de Sartène.

-moins de 25 mm en dehors des zones précitées sur les Pyrénées Orientales, le Bas Languedoc, le sud du Gard, la Provence, la Côte d'Azur. En Corse sur le Cap Corse et la région de Corté et le reste de la Corse du sud.

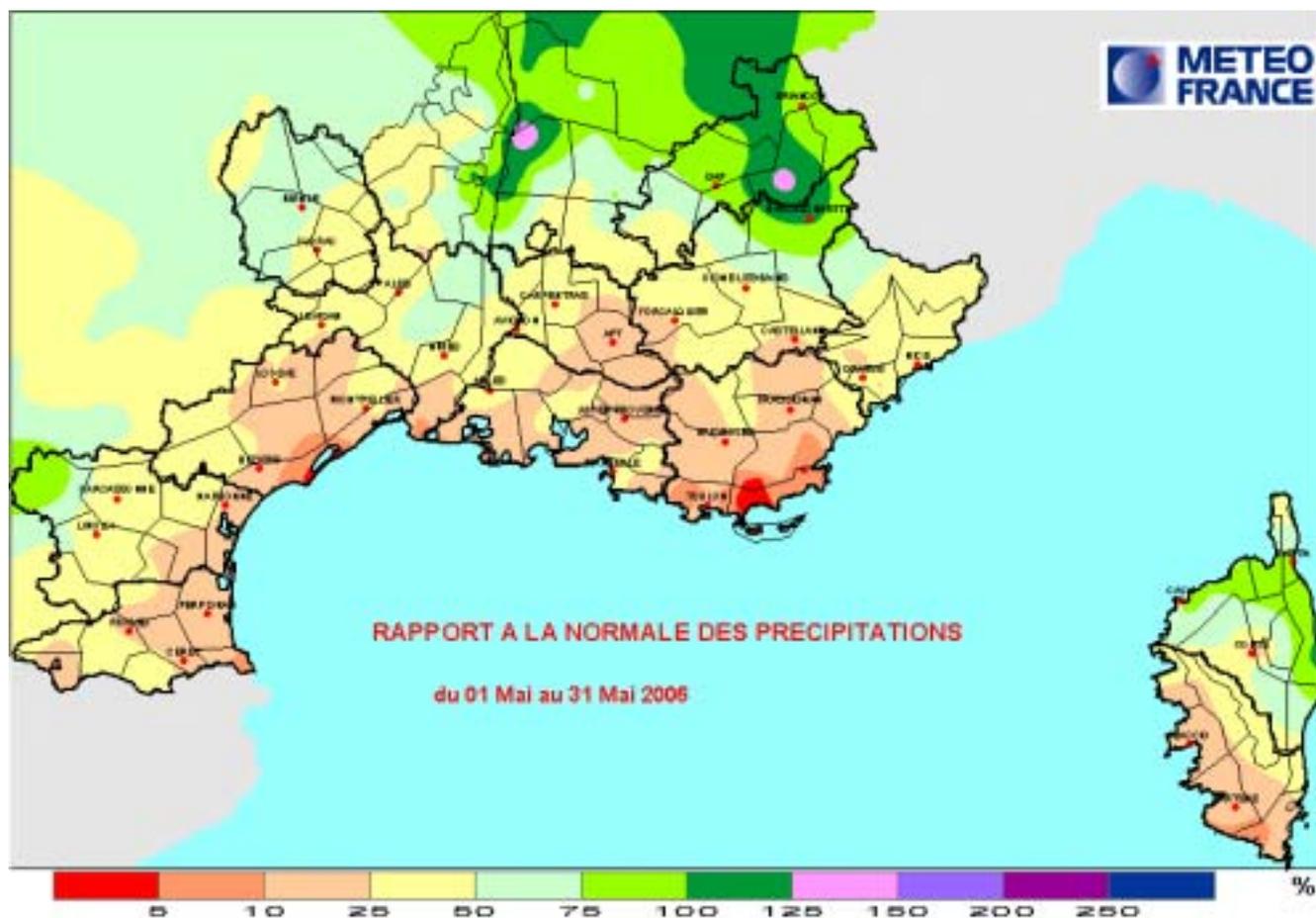
-de 25 à 50 mm sur le Vallespir 66, l'ouest audois, l'Espinouse 34, le nord du Gard et du Vaucluse, le centre et le nord de la Lozère, le sud de la Drôme, le sud est du 05, la région de Sisteron et de Digne dans le 04, l'intérieur du 06 et la Haute Corse.

Les zones suivantes sont plus arrosées avec des cumuls de pluie plus conséquents:

-plus de 50 mm sur la montagne noire dans l'Aude et le nord de la région. On relève plus de 75 mm sur le nord de l'Ardèche, de la Drôme et des Hautes Alpes avec en valeurs maximales 108 mm en moyenne dans le Coiron (zone 079), 100 mm en moyenne en basse Drôme (zone 262) et 88 mm en moyenne dans l'Embrunais (zone 052).

Rapport à la normale sur le mois :

Les rapports à la normale sont très déficitaires à l'exception du Vallespir (11) à l'ouest, et dans le nord en Moyenne Vallée du Rhône et les Hautes-Alpes, ainsi que sur le littoral en Haute-Corse. Le déficit est très important avec moins d'un quart des pluies recueilli sur le mois par rapport à la normale sur un large pourtour méditerranéen ainsi qu'en Corse occidentale.



2. Etude de la sensibilité au feu au 1^{er} juin 2006 14h légales (à partir des indices de sécheresse Ih et Is) :

Avec le déficit pluvieux qui perdure en mai sur une grande partie sud de la région et un nombre de jours ventés assez important le dessèchement s'est amplifié tant au niveau de la strate arbustive (indice IH) que de la strate arborée(indice IS).

- **Un dessèchement superficiel préoccupant...** (cf. indice IH sur site FDFSE)

Au 1^{er} juin, la sécheresse superficielle est préoccupante, on relève des IH forts ou très forts sur les Pyrénées Orientales, l'Hérault, les Bouches du Rhône, le Var, le Vaucluse et les Alpes de Haute Provence. Le seuil de sensibilité IH > 70 ou 50 en montagne est dépassé sur

2/3 du domaine (80 zones au moins sensible sur un total de 116). La progression de cet indice dans les 15 derniers jours a été fulgurante dans les zones non arrosées. (cf. bulletin précédent).

Les régions suivantes n'ont pas encore atteint les seuils sensibles: IH < 70 ou 50 en montagne :

- Zone 661 : Capcir et zone 111 : Montagne noire et pays de Sault
- Lozère sauf Gardon (481)
- Ardèche sauf Ardèche méridionale (075)
- Zones 261 : Isère et 264 : sud-ouest dromois
- Zones 054 : Dévoluy Champsaur et 052 : Embrunais
- Alpes maritimes
- La Corse est également moins exposée sauf (203) Sartonais, (207) extrême sud, 215 sillon central et 211 Cap Corse.

A l'inverse, le dessèchement de surface est maximal IH >175 ou 150 en montagne sur :

- 347 littoral ouest de l'Hérault (max IH=187)
- 134 Camargue, 136 Etang de Berre Côte bleue, 138 Ste Baume, 133 Durance
- 041 Forcalquier Entrevennes

- **Un dessèchement profond précoce...** (cf. indice IS sur site FDFSE)

Le dessèchement profond a largement progressé, le seuil sensible (IS > 300 ou 250 en montagne) concerne maintenant les PO, l' Aude, l' Hérault, les Bouches du Rhône, le Vaucluse, les Alpes de Haute Provence, le Var, le littoral des Alpes maritimes et de la Corse.

La sécheresse profonde est précoce, les valeurs atteintes sont proches des valeurs records depuis 1995 pour cette période de l'année avec par exemple :

- sur la Côte bleue (zone 136) IS=539 (ancien record IH=459 en 1997)
- sur la zone Salonais(zone 132) IS=420 (ancien record IH=417 en 1997)
- sur la zone Préalpes de Digne (zone 044) IS=364 (ancien record IH=305 en 1997)
- sur la zone Littoral Est(zone 347) IS=400 (ancien record IH=374 en 1997)
- ou encore sur la zone Haut Var(zone 833) IS=410 (ancien record IH=366 en 2004)

Le dessèchement profond est fort (IS > 400 ou 350 en montagne) sur les 13 zones suivantes :

- 347, 348 et 343 : littoral de l'Hérault et Seranne
- 131 Alpilles, 132 Salonais, 134 Camargue, 135 Crau et 136 Etang de Berre Côte Bleue.
- 844 Sud vallée du Rhône
- 041 Forcalquier Entrevennes, 042 Luberon Plateau de Valensole et 044 Préalpes de Digne
- 833 Haut Var et 838 Esterel

- **Conclusion sur la sensibilité au feu :**

Compte tenu d'une sensibilité marquée à la fois au niveau arbustif et arboré de nombreuses zones présentent une vulnérabilité au feu et des zones très vulnérables apparaissent. Elles sont citées ci-dessous :

- zones vulnérables, la vulnérabilité au feu se traduisant par humidité basse et vent fort :

Dans les PO : zones 662, 663, 664, 665 et 667

Dans l'Aude : zones 114, 115, 117, 118, 119

Dans l'Hérault : zones 342, 344 et 345

Dans le Gard : zones 306,307 et 308

Toutes zones Vaucluse sauf 843

Dans les Bouches du Rhône : zones 135, 133,137, 138, 139

Dans les Hautes Alpes : 053

Dans les Alpes de Htes Provence : 045

Dans le Var : 831, 832, 834, 835, 836, 839

Dans les Alpes Maritimes : 065

En Corse 203, 207 et 215.

Les zones les plus vulnérable sont:

- zones très vulnérables où des feux importants sont susceptibles de se déclarer en toutes conditions sauf par humidité élevée:

Dans l'Hérault : zones 343, 347 et 348

Dans les Bouches du Rhône : zones 131, 132, 134 et 136

Dans le Var : 833 et 838

Dans les Alpes de Haute Provence : 041 et 042

La situation est à surveiller. Sans pluie d'ici 3 à 7 jours la sécheresse va s'intensifier et les zones suivantes déjà vulnérables au feu par vent fort et humidité basse deviendraient très vulnérables: 667, 118 et 119,344 et 345, 306, 307 et 308,l'ensemble du 13, du 84 et du 83, en Corse zone 207. Des feux importants seront alors susceptibles de se déclarer en toutes conditions sauf par humidité élevée.

3. Eléments statistiques complémentaires - Réserve en eau du sol au 1 er juin (à 8 h légales)

Des records de réserve battus ou approchés :

Toutes les réserves sont inférieures aux moyennes. A l'ouest du Rhône la majorité des valeurs de réserve dépassent les records en vigueur; à l'est du Rhône elles sont en deuxième rang des valeurs les plus basses. Seules les zones des Alpes et la Moyenne Vallée du Rhône présentent des valeurs encore assez éloignées des valeurs records.

Comparaison à la moyenne :

Réserve inférieure à la moyenne :

- **déficit faible:** Hautes-Alpes
- **déficit modéré:** Plateaux Massif Central Moyenne vallée du Rhône Alpes du Sud
- **déficit très fort:** dans toutes les autres zones climatiques.

Période de référence : 1968-2005 (1992-2005 pour les zones présentant *)

Les valeurs présentées dans le tableau suivant sont exprimées en millimètres.

zone climatique	1/6/2005	1/6/2006	moyenne 68-05 (92-05)*	valeurs les plus basses de 1968 à 2005 pour un 1 ^{er} juin	
Pyrénées-Orientales	112	64	107	66 1973	68 1982
Languedoc occidental	115	76	117	74 1982	78 1989
Bas Languedoc	95	50	102	56 1997	66 1982
Plateaux Massif Central*	119	115	131*	118 1991	119 1997 2005
Cévennes	105	84	125	94 2004	96 89/97
Bas Rhône	100	62	107	54 1997	65 1982
Moyenne vallée du Rhône*	100	96	107*	69-1997	84-2003
Provence littorale	104	48	98	44 1997	57 1989
Haute Provence	107	64	110	54 1997	76 1973
Hautes-Alpes	101	114	124	97 2004	99 1991
Alpes du Sud	114	110	128	91 1997	102 2000
Côte d'Azur	93	61	104	48 1997	70 1992
Corse occidentale	86	67	100	64 2003	73 1983-97
Corse orientale	80	74	97	59 1997	66 2003
Montagne corse*	102	92	111*	93-1997	94-2000

Fin du bulletin d'analyse du 1^{er} juin 2006.

Prochain bulletin : mi-juin 2006